



## Charte d'accueil des animaux

Je pars en vacances avec mes maîtres :

A l'arrivée, une petite visite des lieux s'impose...

J'en profite pour repérer mon territoire !

Mes maîtres et le propriétaire font un inventaire (seule référence en cas de litige).

Une petite caution est demandée à mes maîtres lors de l'arrivée.  
Celle-ci leur sera rendue si le gîte n'a pas connu de dégradation !

- L'accès aux chambres à coucher m'est interdit.
- Je ne sors pas seul dans la cour ou le jardin et je ne fais pas mes besoins n'importe où.
- Je suis propre, mes déjections sont jetées dans la poubelle.
- Je dois éviter de créer des nuisances sonores.
- Tout seul au gîte je serais triste aussi mes maîtres ne m'y laisseront pas.
- Je vous en supplie, n'oubliez pas mes promenades !

Voici le jour du départ, mes maîtres ont nettoyé le gîte. Ils n'ont vraiment laissé aucune trace de mon passage !

C'est promis, je me tiendrai bien !

**En établissant cette charte d'accueil des animaux, nos propriétaires Gîtes de France souhaitent pouvoir accueillir notre clientèle "Amie des animaux" en toute confiance.**

